



**En Gironde,
avec les Maisons
de Services au Public,
La Poste est à vos côtés
pour vos démarches
administratives.**



La Poste vous simplifie l'accès aux services publics

Au sein de la Maison de Services au Public, La Poste réunit différents organismes sous un même toit pour faciliter vos démarches administratives, vous informe et vous oriente.

Accès internet, tablette, imprimante, photocopieuse, et scanners sont à votre disposition gratuitement pour réaliser vos démarches auprès des organismes.



Partenaires nationaux

- Pôle Emploi
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie)
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- GRDF

Partenaires locaux

- Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux
- Finances Publiques
- Agence Nationale des Titres Sécurisés

Par exemple :

Créer son espace personnel pour échanger en ligne avec les organismes partenaires en tant qu'allocataire, assuré social, contribuable, demandeur d'emploi, actif ou retraité.

- déposer et suivre des demandes
- préparer sa retraite
- déclarer et payer ses impôts

Demander, renouveler la carte grise de son véhicule, ou toutes les autres démarches de l'Agence Nationale des titres sécurisés.

Se faire accompagner pour la création de son entreprise.

Le saviez-vous...

La Poste peut également vous permettre de créer une adresse mail gratuite avec laposte.net ainsi qu'un coffre-fort numérique gratuit via l'application Digiposte.

laposte.net